

Pourquoi les plantes médicinales n'ont souvent aucune chance d'être homologuées

La nature nous offre une multitude de plantes médicinales dont l'utilisation est attestée depuis l'Antiquité. Pourtant, même des remèdes éprouvés comme la tormentille (*Tormentill*), nommée plante médicinale de l'année 2024 par l'Université de Würzburg, ne répondent pas aux exigences actuelles d'homologation.

La tormentille, connue pour ses propriétés astringentes, était traditionnellement utilisée contre la diarrhée ou pour arrêter les saignements. La recherche moderne confirme ses multiples effets: elle possède une action anti-inflammatoire, antimicrobienne, antiallergique et immunorégulatrice. En bref, c'est un remède systémique qui a une influence positive sur l'ensemble de l'organisme.

C'est là le cœur du problème: le processus d'approbation actuel est conçu pour des indications spécifiques à certains organes. Pour obtenir une autorisation, un remède doit soulager des symptômes clairement définis. Un soutien systémique et large ou un effet tonifiant ne peuvent pas être enregistrés. Une approbation est également refusée si l'effet ne se manifeste que chez un sous-groupe de personnes, par exemple 30 %, car l'efficacité clinique est alors statistiquement indétectable.

Conséquence: il n'existe aujourd'hui aucune préparation à base de tormentille autorisée. De manière générale, les agréments pour les préparations à base de plantes médicinales sont en baisse. Les remèdes systémiques, qui pourraient rétablir l'équilibre de l'organisme ou compléter d'autres thérapies, passent à la trappe.

L'exemple de la tormentille illustre la contradiction entre réalité empirique et réalité réglementaire. Au lieu de se focaliser uniquement sur des indications étroites pour les remèdes naturels, nous avons besoin de procédures d'approbation judicieuses qui reconnaissent également les effets systémiques. C'est la seule façon de rendre accessible le trésor de remèdes que recèle la nature.

Herbert Schwabl, ASMC